



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

GDF-Suez

Question écrite n° 8403

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur l'annonce d'ambitieux investissements entre 2008-2010 par les patrons des groupes d'énergie GDF et Suez. Dans un communiqué commun, les deux groupes ont annoncé « une stratégie industrielle ambitieuse, un programme d'investissement soutenu », avec dix milliards d'euros par an en moyenne entre 2008 et 2010 (huit milliards pour 2008), dont 75 % serviront au développement et 25 % à la maintenance. Il souhaite connaître sa position sur ce programme d'investissements.

Texte de la réponse

Le projet de fusion entre les groupes Gaz de France et Suez, présenté sous ses nouvelles modalités par les entreprises le 3 septembre 2007, est une opération industrielle majeure pour la France et ces deux sociétés. Cette opération permet tout d'abord de répondre aux besoins stratégiques de Gaz de France en lui donnant accès à d'importantes capacités de production électrique et en lui assurant une dimension internationale. Elle permet ensuite de constituer l'un des plus grands acteurs de l'énergie au plan européen et mondial, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur (production, transport, commercialisation) : 1er acheteur, commercialisateur et distributeur de gaz en Europe, leader mondial du gaz naturel liquéfié (GNL), 5e électricien européen. L'État restera l'actionnaire de référence de la société ainsi créée, avec 35 % du capital. Le projet de fusion entre Gaz de France et Suez est porteur d'objectifs industriels ambitieux qui se traduiront par un programme d'investissement soutenu de 10 Mds EUR par an en moyenne sur la période 2008-2010, en vue de développer l'ensemble des métiers du nouveau groupe GDF-Suez, notamment dans l'amont gazier (exploration et production, GNL), les infrastructures et la production d'électricité. En tant qu'actionnaire de référence, l'État soutient ce programme d'investissement et exercera naturellement son rôle dans la sélection des projets de développement du nouveau groupe.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8403

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6450

Réponse publiée le : 19 février 2008, page 1440